

FARO
593 route du Villaret
74210 FAVERGES SEYTHENEX

Faverges le 22 février 2019

Aux adhérents de l'association FARO

Objet : Assemblée générale du 29 mars 2019

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés à l'assemblée générale de l'association FARO qui aura lieu le vendredi 29 MARS 2019 à 18 heures à FAVERGES salle du Conseil Municipal de la Mairie, selon l'ordre du jour suivant :

- rapports moral et financier 2018 de l'association ;
- projets 2019 ;
- élection du bureau ;
- questions diverses.

Le bureau compte aujourd'hui 9 membres renouvelables par tiers. Les membres sortants sont Jeannine MILESI, Roger CATTANEO et Marcel SAVIOZ . Messieurs CATTANEO et SAVIOZ ne se représentent pas. En outre il y a une démissionnaire (Marie-Odile PONT).

Les personnes, à jour de leur cotisation, motivées et voulant s'engager à s'investir dans la vie et le fonctionnement de l'association, peuvent postuler et faire connaître leur candidature dès que possible à l'association.

La carte de membre de l'association sera en vente lors de cette réunion (coût inchangé : carte individuelle à 11 EUR).

Tout adhérent qui ne pourra pas assister à l'assemblée générale se fera représenter en complétant, datant et signant le pouvoir ci-après (qui pourra être recopié sur papier libre si nécessaire), et qu'il retournera aussitôt, accompagné de son chèque de renouvellement d'adhésion à l'adresse suivante: **FARO, 593 route du Villaret, 74210 FAVERGES SEYTHENEX.**

La soirée se terminera par le verre de l'amitié.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos amicales salutations.

La Trésorière : Colette THIAFFAY-GRAND-JEAN

POUVOIR pour l'assemblée générale de FARO du 29 MARS 2019

Je soussigné(e) : M

Ne participera pas à l'assemblée générale de FARO du 29 MARS 2019 et donne pouvoir à :

- M

Son mandataire (qu'il aura pris soin de l'en informer au préalable).

Fait à
« BON POUR POUVOIR »)

Le

Signature (précédée de